

## La France virile ; des femmes tondues à la Libération

**Patrick Parodi et le groupe « La Durance »**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2001

Professeur au Lycée Frédéric Joliot-Curie

AUBAGNE

parod.pat@wanadoo.fr

« **La France sera virile ou morte** ». C'est à partir de cette phrase que l'historien Fabrice Virgili fonde son étude sur les tontes des femmes entre 1943 et 1946.

Dans une première partie, l'auteur recense le nombre de tontes et leur périodicité : 20 000 femmes furent tondues entre 1943 et 1946, mais seulement la moitié fut accusée de « collaboration horizontale » (un tiers pour les femmes détenues), c'est à dire ayant eu des relations sexuelles avérées ou non avec l'ennemi. La nature de cette accusation constitue un premier clivage entre les sexes, relatif quand les accusations de dénonciation, de collaboration économique ou politique touchent femmes et hommes de manière similaire, marqué pour les accusation de relation sexuelle uniquement reprochées aux femmes. Le caractère sexué de la collaboration relève un discours spécifique qui reflète l'image d'une femme incapable d'agir de sa propre initiative soit qu'elle suive l'homme avec qui elle partage sa vie ( les femmes de collaborateurs sont autant condamnées que leurs maris ) soit qu'elle se conforme à une nature jugée insouciante, irresponsable, cupide ou immorale ( ce sont les explications avancées par certains tribunaux pour expliquer les actes des collaboratrices ). Les « faiblesses du sexe faible » participent à la représentation des collaboratrices.

La tonte est une sanction de faits sans gravité ( les relations sexuelles avec les Allemands n'influent en rien sur le cours des événements ) : c'est un acte symbolique de rupture avec l'ennemi qui produit sa propre image. Elle devient peu à peu le châtement unique et exclusif des relations avec les Allemands et la marque provisoire d'une culpabilité sexuelle. La coupe de cheveux n'est pas le châtement d'une collaboration sexuelle mais le châtement sexué d'une collaboration.

La tonte s'apparente à une faiblesse ; les rares hommes tondues le sont pour manque de courage ou de virilité mais aucune référence sexuelle n'apparaît à leur rencontre. La tonte s'inscrit dans une geste guerrière. Le terme de tondues reste systématiquement féminin.

Dans la deuxième partie, l'auteur replace les tontes dans le temps : pratiques empiriques, non marquées par une seule date, elles s'inscrivent dans un espace dont l'occupation a varié de 2 à 5 ans. Les premières apparaissent dès 1943 quand la collaboration s'identifie de plus en plus à la trahison ; elles sont le fait de groupes résistants qui l'utilisent comme moyen pour faire passer la peur dans l'autre camp. C'est pourquoi les tontes de la Libération ne surprennent pas. Une première vague a lieu en juin -septembre 1944 au fur et à mesure de la libération du territoire : les tontes marquent la libération de plus petites parcelles du territoire souillé par la présence allemande ( la maison de la tondues qu'on investit et qu'on marque même avec ce qui reste de cheveux ) ou la réappropriation des lieux publics et de pouvoir ( la tonte s'effectue dans les rues, les places ou dans les mairies ). Une deuxième vague a lieu en mai -juillet 1945 ( malgré une condamnation de cette pratique dans l'opinion publique dès octobre 1944 ) lors de la capitulation allemande, des débats sur l'épuration et le retour des déportés, des

requis du STO. Ces derniers participent aux tontes de celles qui avaient suivi les Allemands dans leur défaite ou des femmes de prisonniers : c'est ainsi qu'ils s'intègrent à nouveau dans la communauté nationale en participant à un acte collectif de répression et de condamnation.

Les tontes s'imposent comme un événement à part entière, imbriqué dans un contexte général mais ayant sa propre dynamique. Ce n'est donc pas un simple aspect des journées libératrices ou une simple manifestation spontanée ; il relève des moments de fracture ou de consensus de la communauté nationale.

F. Virgili met ensuite l'accent sur la portée symbolique de cette pratique ; il en détermine plusieurs :

- les tontes sont d'abord l'expression d'un peuple libéré et qui a souffert : la tondeuse est plus coupable de ne pas avoir souffert que d'être réellement complice des violences de l'occupant. C'est un exutoire des peurs et des souffrances.

- Les tontes sont une punition de personnes en tant que femmes, une violence exercée contre non pas des femmes mais les femmes. En effet, il n'y pas un portrait type de la tondeuse, pauvre fille qui se jette dans les bras de l'ennemi. Toutes les catégories sociales et socioprofessionnelles sont touchées mais des dominantes peuvent être tracées : ce sont celles qui sont en contact avec l'occupant, pour des raisons professionnelles (prostituées, femmes de ménage, commerçantes etc....) ou en raison de leurs domiciles ( les institutrices dont l'appartement de fonction jouxte souvent celui requis par les autorités militaires), qui sont représentées en priorité. Des femmes plutôt jeunes, célibataires, ayant une activité professionnelle plus importante. Donc, des femmes qui échappent à la surveillance communautaire, familiale ou professionnelle, sur qui la suspicion est plus facilement portée.

Le caractère spécifique de l'acte l'emporte sur la réalité de la violence : on tond la chevelure qui est un aspect essentiel de la différenciation sexuelle de l'apparence. La tonte comme châtement sexué se retrouve dans de nombreuses sociétés humaines de l'Antiquité au 19ème siècle ; elle modifie le paraître à une époque où le corps a été objet de valorisation esthétique et vecteur idéologique par les totalitarismes. Elle change le rapport à soi et aux autres. En tondant, on rejette l'entière culpabilité sur les femmes jugées séductrices ; la chevelure est devenue le vecteur d'une collaboration des corps qui relègue en deuxième plan l'idéologie et les sentiments. C'est pourquoi la mise en scène des tontes met aussi en avant un processus de réappropriation des corps féminins : marquage comme destruction symbolique du corps coupable, désacralisation qui interdit à la tondeuse de recouvrir les attributs de la féminité et d'avoir une sexualité, le corps étant le reflet de la laideur morale désignée dans les discours. La présence de la foule est indispensable pour que le châtement existe.

Les femmes sont condamnées car elle ne se sont pas conformées au modèle dominant. Les relations sexuelles ne relèvent pas seulement la trahison mais montrent une vie construite autour du plaisir et d'une sexualité autonome. Ce qui n'était pas accepté avant et pendant l'Occupation ne l'est pas après ; le corps féminin reste perçu comme une « propriété collective ».

C'est donc la représentation des femmes dans le discours masculin que traduisent les tontes. La Libération est un moment d'affirmation et de rassemblement, d'affirmation de soi par la projection de chacun dans un collectif local et national à travers la reconstruction d'un sort commun. Les tontes constituent dans ce contexte un moment de réappropriation d'un passé républicain, le retour d'un héroïsme combattant, une identification à une souffrance, une virilité retrouvée sans que disparaissent les traits d'une société valorisés et amplifiés par le régime

de Vichy comme la domination masculine.

Les tontes signalent la fracture sexuelle que l'Occupation a constitué : les hommes ont échoué car ils n'ont pu empêché la défaite et n'ont pas protégé le pays identifié alors au féminin. Mais, la débâcle a été transformée en trahison féminine dans le discours de Pétain : les femmes sont responsables de « l'esprit de jouissance » qui a nui à la France. Aussi, le régime s'attache à distinguer patrie et femme (Marianne disparaît des symboles au profit du buste de Pétain ) et à réduire l'identité féminine à celle de la mère enfermée dans son foyer. C'est ainsi que la collaboration sexuelle devient celui de la défaite absolue ; la femme se couche avec l'Allemand comme elle a entraîné la France à se coucher devant l'Allemagne. La lutte contre l'occupant et la Libération permettent le retour du guerrier qui renoue avec la répartition traditionnelle des rôles en temps de guerre. Cette résurgence de la virilité se traduit dans les faits par l'exercice massif d'une violence sexuée qui veut désigner la frontière entre « la Française », digne, qui reste avant tout une épouse, une mère, une sœur, une gardienne du foyer et des valeurs patriotiques pendant l'absence des hommes et « la Collaboratrice », indifférente au sort de son pays, prête à toutes les compromissions, égoïste dont les trahisons s'étalent au grand jour. Les relations sexuelles avec l'ennemi ont été une trahison, une transgression des règles communautaires. La tondue est donc exclue bien après la repousse des cheveux par des mesures d'interdiction de séjour, d'internement ou d'exécution (certains demandent qu'elle ne puisse bénéficier du droit de vote).

L'événement de la tonte ne se réduit donc pas à une punition collective d'un acte jugé répréhensible ; il témoigne du rapport historique entre singulier et collectif, entre intime et public.